

**CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'APPEL A CANDIDATURES
POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES EXPERTS
AGREES DE L'ARCEP BENIN**

I. DESCRIPTION DES POLES D'EXPERTISES

Les candidatures pour la sélection des experts concernent les pôles d'expertises ci-après :

1. Expertises juridiques

Les expertises juridiques sont relatives à :

➤ ***Droit applicable aux communications électroniques :***

- Maîtrise des dispositions juridiques applicables aux régimes des activités de communications électroniques ;
- Maîtrises des politiques publiques et de la réglementation applicable au service universel, à la protection des consommateurs, à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, etc.
- Maîtrise des instruments juridiques nationaux et internationaux applicables aux communications électroniques ;
- Bonne connaissance du droit comparé entre les écosystèmes juridiques régionaux (Union européenne, CEDEAO, CEEAC, EAC, UEMOA, CEMAC, UMA, SADC).

➤ ***Gestion des contrats relatifs aux communications électroniques :***

- Maîtrise des règles applicables aux accords relatifs à l'accès et à l'interconnexion : termes et conditions, peering, transit, etc.
- Maîtrise des règles applicables aux accords d'itinérance nationale et internationale ;
- Bonne connaissance des clauses contractuelles applicables à la fourniture de services, à la location de fibre noire, au partage d'infrastructures ;
- Maîtrise des contrats d'externalisation de réseaux ;

➤ ***Droit de la concurrence***

- Maîtrise des sources du droit de la concurrence, de règles juridiques applicables à la concurrence dans le domaine des communications électroniques ;
- Maîtrise des obligations applicables à la gestion de la dominance sur les marchés de communications électroniques

- Maîtrise des règles applicables aux procédures de répression des pratiques anticoncurrentielles ;

2. Expertises techniques

Les expertises techniques sont relatives à :

➤ *Gestion des ressources rares*

- Maîtrise des règles et procédures de gestion des ressources en numérotation et adressage ;
- Maîtrise des règles et procédures de gestion des ressources en fréquences (planification, assignation, réaménagement, coordination, contrôle etc) ;
- Maîtrise des règles et procédures d'analyse et approches méthodologiques d'études sur la compatibilité électromagnétique et les rayonnements non ionisants ;
- Maîtrises des technologies relatives aux satellites géostationnaires et non géostationnaires.

➤ *Normalisation des communications électroniques*

- Maîtrise des normes techniques télécoms ;
- Maîtrise des protocoles liés aux communications électroniques et aux radiocommunications ;
- Maîtrise des normes applicables aux réseaux et aux équipements ;
- Maîtrise des exigences de maintenance des outils de contrôle du spectre des fréquences radioélectriques.

➤ *Réseaux et Services d'Internet des Objets (IoT)*

- Maîtrise des applications M2M et de l'Internet des Objets et de leurs évolutions ;
- Maîtrise des technologies de connectivité longue portée (LPWAN, LTE-M, NB-IoT, 5G) ;
- Maîtrise des protocoles de l'Internet des Objets ;
- Maîtrise des applications de géolocalisation dans l'IoT ;
- Maîtrise des normes et mécanismes de sécurité des objets connectés ;
- Maîtrise des concepts et architectures de plates-formes d'hébergement de services pour l'IoT ;
- Maîtrise des outils logiciels pour la publication et la consommation de données issues de l'IoT.

➤ *Gestion du Big Data*

- Maîtrise des enjeux stratégiques et des défis technologiques de la BIG DATA ;
- Maîtrise des problématiques de traitement des flux de donnée ;
- Maîtrise des processeurs de flux de données ;

- Maîtrise des aspects juridiques, RGPD et données personnelles ; enjeux et obligations relatives au BIG DATA
- ***Métrologie des réseaux de communications électroniques***
 - Maîtrise des règles et procédures d'étalonnage ;
 - Maîtrise des méthodologies, d'applicatifs et de métriques applicables aux réseaux de communications électroniques.
- ***Gestion des réseaux mobiles***
 - Maîtrise des technologies et interfaces des réseaux mobiles ;
 - Maîtrise de l'ingénierie des réseaux mobiles ;
 - Maîtrise des règles d'administration des réseaux mobiles
- **Intelligence artificielle et Blockchain**
 - Maîtrise des concepts de la Blockchain et de l'intelligence artificielle ;
 - Maîtrise des applications métiers de la Blockchain et de l'intelligence artificielle ;
 - Maîtrise des différentes technologies de Smart Contract.
- ***Infrastructures filaires de communications électroniques***
 - Maîtrise de l'architecture des infrastructures de communications électroniques tels que les backbones nationales et internationales ;
 - Maîtrise des modalités de déploiement des infrastructures
 - Maîtrise des systèmes de câblage, d'installation des voies d'accès ;
 - Maîtrise des méthodologies d'étude de mise en place d'infrastructures des réseaux en Fibres Optiques
 - Maîtrise des mécanismes et procédures d'audit des réseaux d'accès fibres optiques
 - Maîtrise des modalités d'installation, d'optimisation et l'extension des réseaux en fibres optiques
- ***Sécurité des réseaux mobiles***
 - Maîtrise des principes et normes de sécurité des réseaux ;
 - Maîtrise des risques de sécurité ;
 - Maîtrise des mécanismes de sécurité ;
 - Maîtrise des systèmes de détection des cas de fraude By-Pass et de Refiling ;
 - Maîtrise des systèmes de géolocalisation des sites de fraudes By-Pass ;

- Maîtrise des systèmes de détection automatique des terminaux mobiles en utilisation, de suivi de l'évolution du parc de ces terminaux et de contrôle de la vente de terminaux non homologués.
- ***Gestion des systèmes d'informations, des applications numériques et de solutions informatiques***
 - Maîtrise des systèmes d'informations ;
 - Maîtrise des modalités de fonctionnement des applications numériques.
- ***Système de tarification des services de communications électroniques***
 - Bonne capacité d'analyse des CDRs (tout format) ;
 - Maîtrise des conditions d'optimisation des choix de tarifs ;
 - Capacité d'analyse des marchés de trafic (voix, sms, data, etc) ;
 - Maîtrise des systèmes de tarification des services de communications électroniques ;
 - Maîtrise des procédures d'audit des systèmes de tarification.

3. Expertises économiques

Les expertises économiques sont relatives à :

- ***Management de régulation des communications électroniques***
 - Maîtrise des politiques publiques de régulation des communications électroniques ;
 - Maîtrise des facteurs de gouvernance économique.
- ***Analyse financière et modèles d'affaires en communications électroniques***
 - Maîtrise des stratégies financières ;
 - Capacité de détection et d'analyse des risques financiers ;
 - Capacité d'évaluation des flux financiers.
- ***Assurance revenus dans le domaine des communications électroniques***
 - Capacité d'analyse des données relatives aux revenus générés par les transactions de vente de services de communications électroniques ;
 - Capacité d'analyse des données de décompte de SMS ;
 - Capacité d'analyse des données d'appels (Roaming, off-net, on-net) ;
 - Capacité d'analyse des données d'appels internationaux ;
 - Maîtrise des mécanismes de fonctionnement des chambres de Compensation des services de communications électroniques
 - Maîtrise des mesures de volumétrie et de la répartition des flux de trafic.

➤ ***Modélisation des réseaux de communications électroniques***

- Maîtrise de la structure des modèles d'équilibre général en économie ouverte ;
- Maîtrise de la structure des modèles dynamiques ;
- Maîtrise des politiques économiques ;
- Maîtrise des écosystèmes socioéconomiques ;
- Maîtrise des facteurs, outils et modèles d'analyse socioéconomique ;
- Capacité d'analyse de la croissance socioéconomique.

➤ ***Analyse concurrentielle des marchés***

- Maîtrise de l'analyse économique du fonctionnement des marchés ;
- Capacités d'analyse économique des ententes (horizontales et verticales) ;
- Capacité d'analyse économique des abus de position dominante ;
- Capacité d'analyse économique des concentrations d'entreprises ;

4. Expertises postales

Les expertises postales sont relatives à :

➤ ***Régulation et politiques applicables au secteur postal***

- Maîtrise des réformes et de la régulation postale ;
- Maîtrise des indicateurs de services postaux ;
- Bonne connaissance des indicateurs d'analyse des marchés postaux ;
- Maîtrise des instruments juridiques et stratégiques nationaux et internationaux applicables aux activités postales.

➤ ***Exploitation des activités postales***

- Bonne connaissance des technologies et des opérations postales ;
- Bonne connaissance des produits postaux ;
- Maîtrise des systèmes d'adressage et de codes postaux ;
- Maîtrise des règles applicables au e-commerce ;
- Maîtrise de la comptabilité postale internationale ;

➤ ***Développement de nouveaux services postaux***

- Maîtrise des nouveaux services postaux numériques ;
- Maîtrise des conditions d'exploitation des services financiers postaux.

II. COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces ci-après :

- une lettre de candidature datée et signée ;
- une copie légalisée de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ou équivalent pour les candidats étrangers ;
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- les preuves des qualifications et expériences pertinentes par rapport au pôle d'expertise choisi.

III. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures rédigés en langue française sont envoyés en version électronique à l'adresse électronique : contacts@arcep.bj au plus tard le **25 septembre 2020 à 12 heures précises (GMT+1)** et porter la mention suivante :

« **CANDIDATURES EXPERTS ARCEP BENIN 2020** »

IV. EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Pour chaque pôle d'expertise, l'ARCEP BENIN choisira librement après évaluation, les experts qui répondent au mieux aux critères ci-après :

Ordre	Critères
A	Références théoriques de l'expert
	Avoir au minimum un Bac + 5 dans le domaine (juridique, technique, économique et postal)
B	Références pratiques de l'expert
	Disposer d'une expérience minimale de cinq (05) ans dans le domaine choisi NB : L'expérience spécifique s'entend soit la participation à une étude, mission, recherche, publications scientifiques, l'enseignement, l'exercice d'une profession soit le cumul de ces différentes expériences dans le domaine d'expertise objet de la candidature.
C	Complétude du dossier de candidature
	Lettre de candidature signée et datée
	Identifiant fiscal unique (IFU) ou équivalent pour les candidats étrangers
	Curriculum vitae détaillé, daté et signé
	Pièces justificatives des qualifications et expériences mentionnées

A l'issue de l'étude des dossiers de candidatures, une liste d'experts agréés par l'ARCEP BENIN sera établie par pôle d'expertise.